



BC FLANDRES RN 42

REGLEMENT DE LA LIGUE DU JEUDI 2026/2027

Lieu : Planet à Lomme

Date de début des matchs : jeudi 10 septembre 2026

Accueil et règlement à partir de 19h30 pour un démarrage au plus tard à 20 h

Tarif :

Règlement pour 3 lignes chaque jeudi : 12€ par joueur (Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces, chèque et virement)

Composition et déroulement

Match en triplette

Nombre d'équipes : 13

Nombre de matchs : 26 (2 tours) ; 3 parties par match

Nombre de joueurs maximum par équipe : 5 (3 titulaires + 2 remplaçants)

Calcul du handicap : $70 \% \times [220 - \text{moyenne du joueur dans la ligue}]$ sans limite de maximum

Handicap du 1^{er} match

Démarrage de la ligue avec la moyenne inscrite au dernier listing fédéral
(Moyenne et résultat sans les décimales)

Pour les nouveaux joueurs sans moyenne : handicap calculé sur la 1^{ère} série

Pour les joueurs sans moyenne ayant participé à notre ligue en 2025/2026 : reprise de la moyenne de fin de saison.

Décompte des 30 points

Individuels : 4 points par joueur : 1 point par match gagné, 1 point pour la série
0,5 si match nul, 0 si match perdu soit un total de 12 points

Equipes : 1^{er} match gagné 3 points, si égalité 1,5 points, perdu 0 point
2^{-ème} match gagné 4 points, si égalité 2 points, perdu 0 point
3^{-ème} match gagné 5 points, si égalité 2,5 points, perdu 0 point
Total Equipe : gagné 6 points, si égalité 3 points, perdu 0 point,
soit un total de 18 points

Principe des matchs

Le joueur ayant la moyenne scratch la + élevée de l'équipe A concourt contre le joueur ayant la moyenne scratch la + élevée de l'équipe B, et ainsi de suite...

1 joueur absent : score aveugle 180, handicap 0 (pas de point individuel)

Dans l'équipe adverse, le joueur ayant la moyenne scratch la + faible sera opposé au score aveugle (180) et gagnera les points individuels si son score avec handicap dépasse le score aveugle de 180. Le point pour la série sera acquis si son score total avec handicap dépasse 540 (3*180).

Chaque équipe effectuera 2 matchs contre le Bye, Les points individuels seront acquis par joueur sur la base de l'opposition au score aveugle (score avec handicap supérieur à 180 et série avec handicap supérieure à 540).

Les 18 points équipes seront acquis d'office.

Si une équipe ne peut être présente le jour de son match, il est demandé d'anticiper ou de reporter le dit match afin de privilégier un classement le plus équitable.

Le report devra avoir lieu le plus tôt possible dans un créneau de deux semaines avant ou après la semaine du match.

Aucun report n'est possible après la fin de la ligue.

En cas de report vous paierez votre match la semaine suivante et vous ne réglerez rien à l'accueil du bowling

En cas d'impossibilité de reporter le match, l'équipe absente est déclarée forfait et ne marque aucun point.

Les points seront attribués à l'équipe présente suivant les mêmes règles que le match contre le Bye.

Récompenses de fin de ligue en bons d'achat :

Pour les triplètes, par équipe :

1	225	9	105
2	210	10	90
3	180	11	80
4	150	12	70
5	150	13	60
6	120		
7	120		
8	105		

(Sous réserve de la réalisation de toutes les parties)